

ANNEXE 2

Tarifs 2018 Mercredis

Cotisation (obligatoire) : 12 € pour la famille.

Les tarifs : pour les personnes résidant dans le département des Hautes-Pyrénées, les tarifs sont calculés à l'aide des quotients familiaux (QF) fournis par la CAF. Nous pouvons les consulter avec votre autorisation.
un supplément peut être demandé pour des activités spécifiques.

Les repas : 4€

Tarifs	Quotients	½ journée	½ journée + repas
1	QF inf ou égal à 299	1,50 €	5,50 €
2	QF entre 300 et 499	2,50 €	6,50 €
3	QF entre 500 et 1049	3,50 €	7,50 €
4	QF entre 1050 et 1999	4,50 €	8,50 €
5	QF sup ou égal à 2000*	5,50 €	9,50 €

* Le 5ème tarif s'applique également aux familles situées hors du département 65 et aux familles n'ayant pas communiqué à l'association leurs revenus.

Tarifs 2018 Vacances

Cotisation (obligatoire) : 12 € pour la famille.

Les tarifs : pour les personnes résidant dans le département des Hautes-Pyrénées, les tarifs sont calculés à l'aide des quotients familiaux (QF) fournis par la CAF. Nous pouvons les consulter avec votre autorisation.
un supplément peut être demandé pour des activités spécifiques.

Les repas : 4,50€

Tarifs	Quotients	½ journée	½ journée +repas	journée	journée + repas
1	QF inf ou égal à 299	1,50 €	6,00 €	3,00 €	7,50 €
2	QF entre 300 et 499	2,50 €	7,00 €	5,00 €	9,50 €
3	QF entre 500 et 1049	3,50 €	8,00 €	7,00 €	11,50 €
4	QF entre 1050 et 1999	4,50 €	9,00 €	9,00 €	13,50 €
5	QF sup ou égal à 2000*	5,50 €	10,00 €	11,00 €	15,50 €

* Le 5ème tarif s'applique également aux familles situées hors du département 65 et aux familles n'ayant pas communiqué à l'association leurs revenus.